

JOURNAL NUMERIQUE D'AMFREVILLE-LES-CHAMPS – 27380





1. INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES

ENFANCE | JEUNESSE

TRANSPORTS SCOLAIRES PENSEZ À L'INSCRIPTION !

Les inscriptions pour les transports scolaires 2023-2024 seront bientôt ouvertes. N'oubliez pas d'inscrire votre enfant sur nomad.normandie.fr, dans les délais qui vous seront communiqués.

La Communauté de communes continue d'accompagner les familles en finançant de 50 % à 75 % du montant facturé par la Région, ne laissant à charge des familles que 32,50 € par élève (de la primaire au lycée). Les familles disposant d'un quotient familial* inférieur ou égal à 500 € bénéficient d'un tarif réduit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût des transports scolaires est d'environ 1000 € par an / par élève.

+ D'INFOS

02 22 55 00 10 - nomad-car@normandie.fr

Téléchargez l'application Nomad CAR Normandie pour recevoir l'actualité de votre secteur en direct.

*Consultez nomad.fr, rubrique tarification



SCANNEZ

TÉLÉCHARGEZ

SOYEZ INFORMÉS! →



2023-2024

TRANSPORTS SCOLAIRES

**INSCRIPTIONS
DU 13 JUN AU
31 JUILLET 2023**

**UNIQUEMENT EN LIGNE SUR
nomad.normandie.fr**

(Majoration de 20€ pour toute inscription non justifiée à partir du 1^{er} août 2023.)

**Participation financière
de votre Communauté
de communes**

Grâce à l'engagement de vos élus, le coût d'accès à ce service pour une année scolaire par élève sera de :

32,50€*

Le saviez-vous ?

Le coût réel pour la Région Normandie est de plus de 1000€ par élève et par an



Tarifs Région Normandie 2023/2024 :

- 65€ pour un élève de maternelle ou primaire,
- 130€ pour un collégien ou lycéen.

* Coût restant à la charge des familles après déduction de la participation de la CC Lyons Andelle, visible sur le portail Nomad.

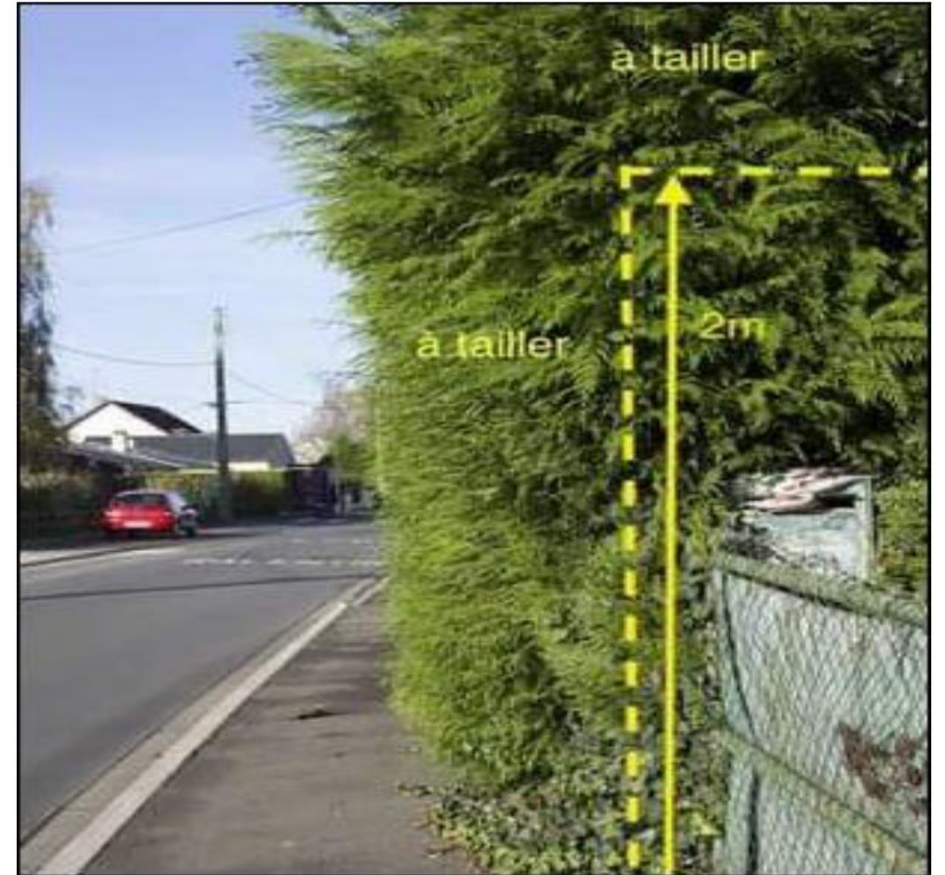
2. HAIES SUR DOMAINE PUBLIC

Article R 116-2 5° du Code de la voirie routière interdit d'établir ou de laisser croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres. Cette distance est calculée à partir de la limite de la voie publique, toutes dépendances comprises

Les règles générales de distance des plantations des voies communales :

L'article R. 116-2 5° du Code de la voirie routière dispose que : « seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe »



RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doit pas dépasser la limite de propriété et ne doit pas s'étendre sur le domaine public.

La hauteur est limitée à 2 mètres.

Il est demandé aux propriétaires de tailler leur haie afin de pas gêner les usagers de l'espace public.

3. AVANCEMENT SÉCURISATION RD 126

Plan SODEREF pour chicanes entrée / sortie ok

Subvention département 50% cout HT + 3000 € CDCLA (amendes de police demandée)

Attente choix entreprise par la CDCLA pour profiter du bon de commande à marché

demande d'ajouter une chicane coté N° impairs avant le premier passage piétons soit + 4500€

Visite du département :

la pose d'une seule chicane n'est pas très adaptée

→ Proposition d'un plateau pour les passages piétons ou ajout de 2 fois 2 chicanes

→ Plateau non mais 2 fois 2 chicanes

Attente pose chicanes provisoires fin juin suivant plans ci-dessous,

En fait, pose entrée / sortie au plus tôt et si cela n'est pas suffisant, on pourra rajouter les autres en 2024 avec à nouveau la subvention

4. SÉCURISATION ROUTE DES ANDELYS

La sécurité routière sur la route des Andelys devient de plus en plus préoccupante (non-respect des arrêtés, vitesse excessive).

La pose de chicanes en fin d'année 2022 a prouvé son efficacité. Elles seront reconduites en fixe pour la fin de l'année et si insuffisantes 2 fois 2 autres seront installées vers les passages piétons.

Les plans SODEREF pour chicanes entrée / sortie sont terminés
Subvention département 50% cout HT + 3000 € CDCLA (amendes de police demandée)

Attente choix entreprise par la CDCLA pour profiter du bon de commande à marché (Groupement de commande voirie)

Demande d'ajouter une chicane coté N° impairs avant le premier passage piétons soit + 4500€

Faisant suite à la visite du département :

la pose d'une seule chicane n'est pas très adaptée

- Proposition d'un plateau pour les passages piétons ou ajout de 2 fois 2 chicanes
- Plateau **non** mais 2 fois 2 chicanes **oui**

Ecluses entrée / sortie

3 passages piétons



240 m



Ecluse coté droit en entrant dans le village : protection passage piétons

170 m



Ecluses entrée / sortie

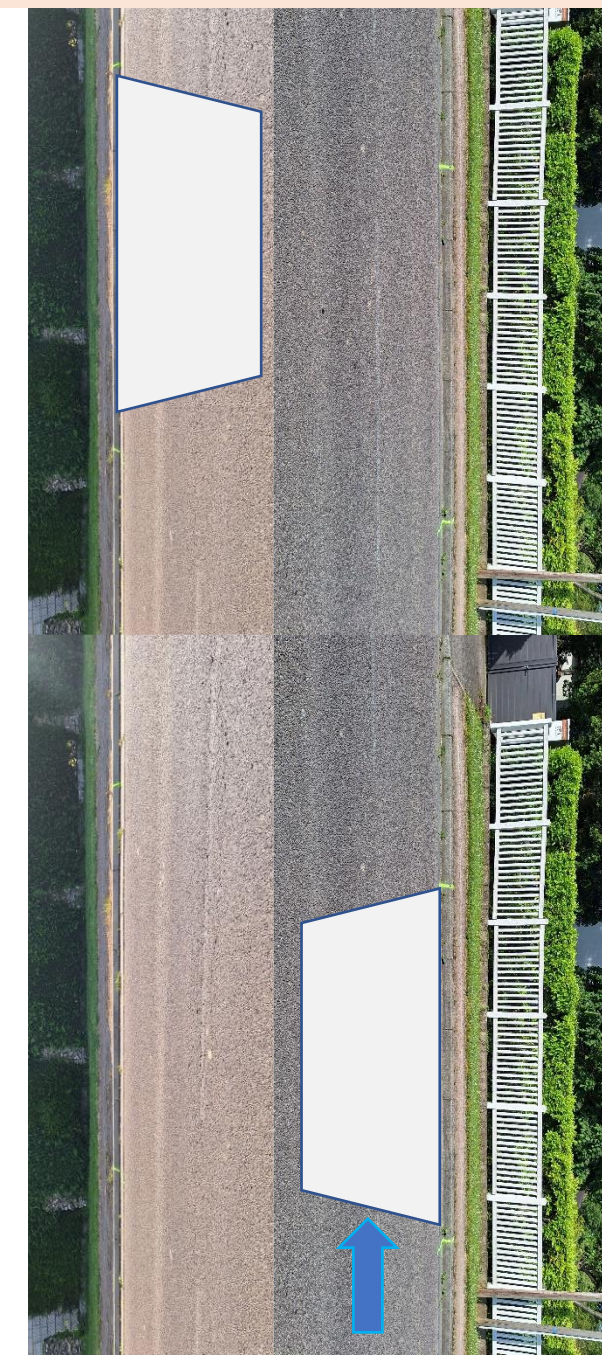
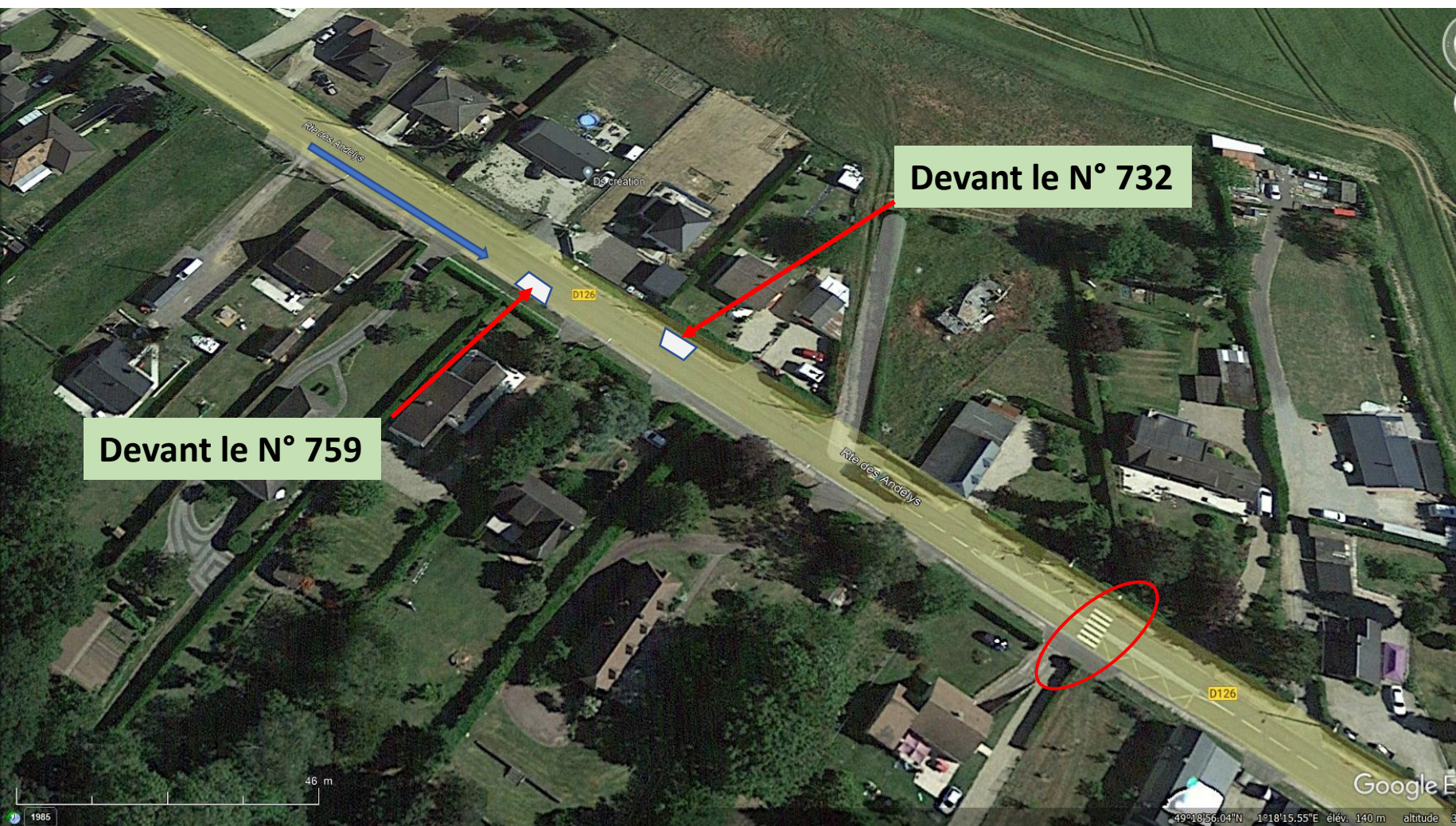
5. SÉCURISATION ROUTE DES ANDELYS

La pose de chicanes provisoires est en cours suivant plans ci-dessous,



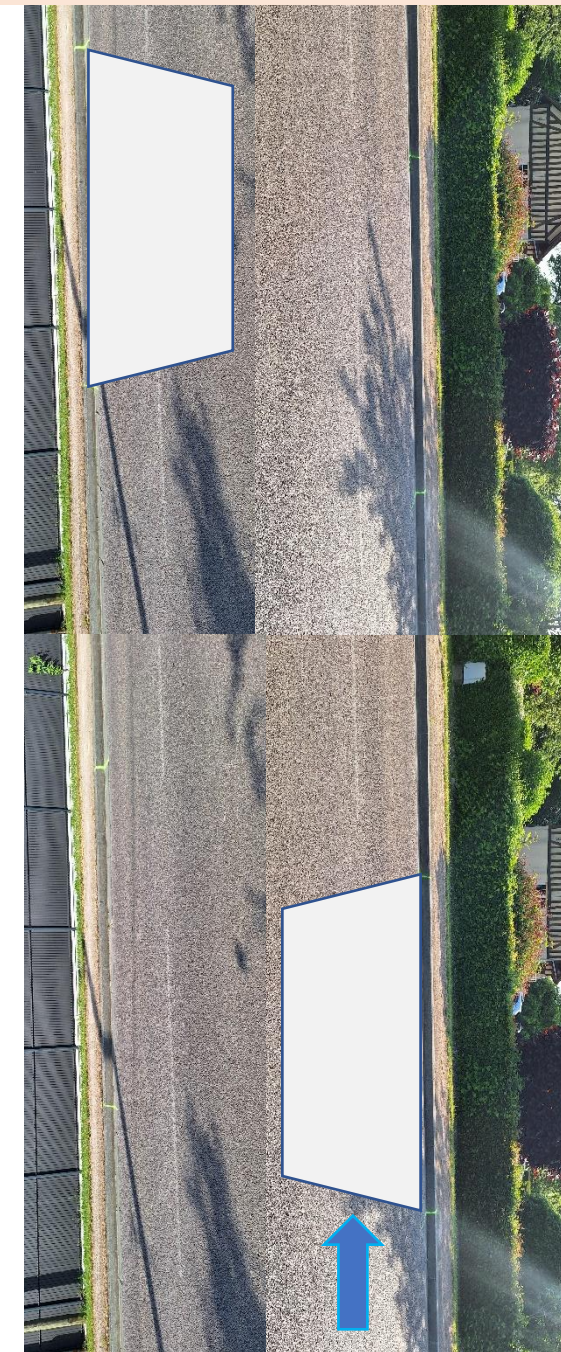
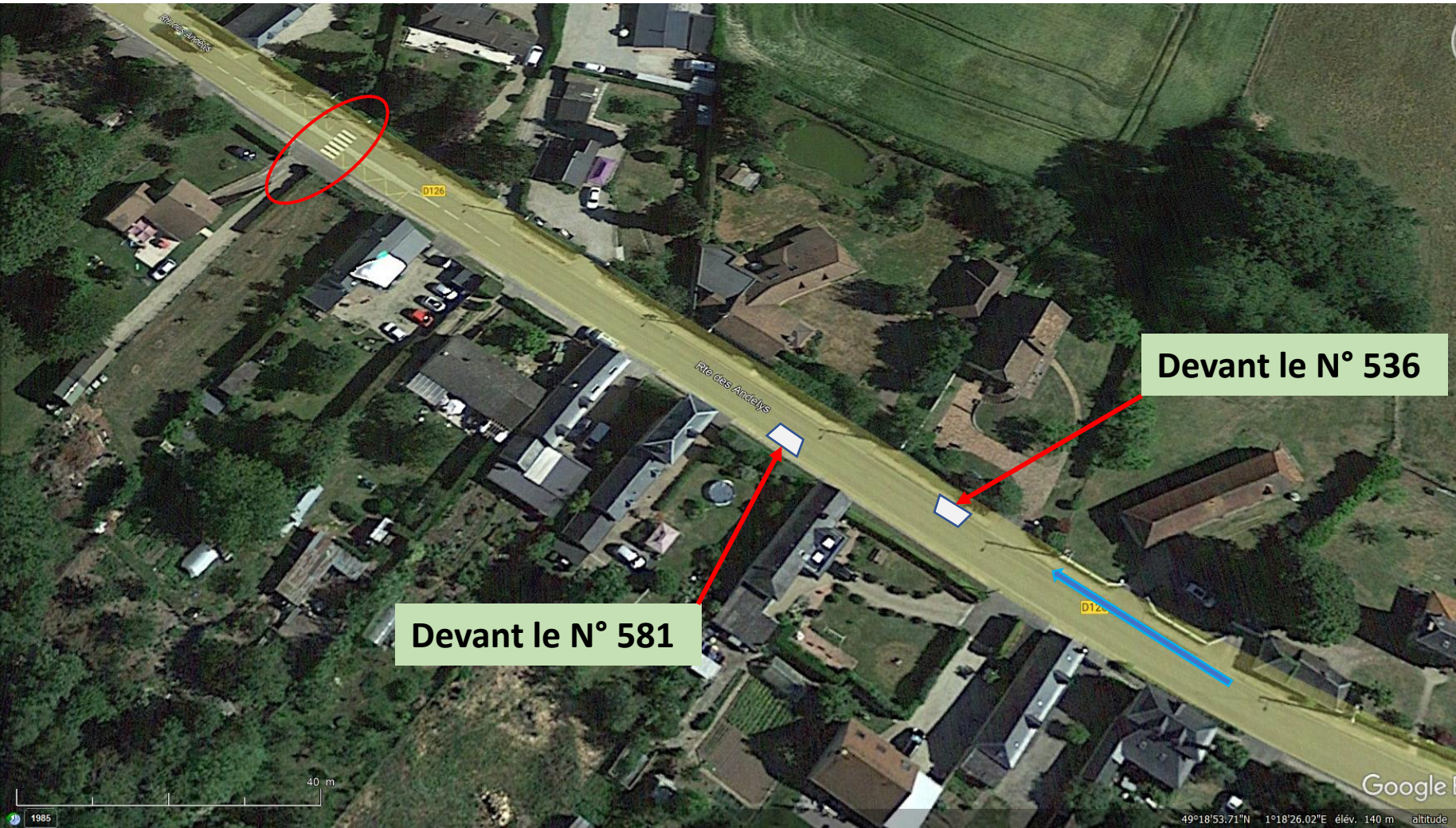
RD 126 __ ROUTE DES ANDELYS DEVANT LE 759 ET LE 732 (DE PONT ST PIERRE À HOUVILLE)

Pose chicanes provisoires



RD 126 __ ROUTE DES ANDELYS DEVANT LE 536 ET LE 581 (DE HOUVILLE À PONT ST PIERRE)

Pose chicanes provisoires



6. REMISE EN ÉTAT DE LA PORTE DE LA MAIRIE ET DE LA MARQUISE




7. POSE GRILLAGE DERRIÈRE LA SALLE MICHEL DE DECKER COTÉ TERRASSE.



8. INSTALLATION LOGES DE PART ET D'AUTRE DE LA SCÈNE SALLE MICHEL DE DECKER



9. REMERCIEMENTS DES BÉNÉVOLES



*Si le bénévolat n'est pas payé
Ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien
Mais parce qu'il n'a pas de prix*

Sherry Anderson



10. RASSEMBLEMENT SUITE ÉMEUTES AUTOUR DU PREFET À GAILLON



Action proposée par le président de l'union des maires de l'Eure demain lundi 3 juillet à 12h.

Présence d'AMFREVILLE LES CHAMPS

11. INVITATION DES MAIRES ET SECRÉTAIRES PAR LE PREFET À EVREUX

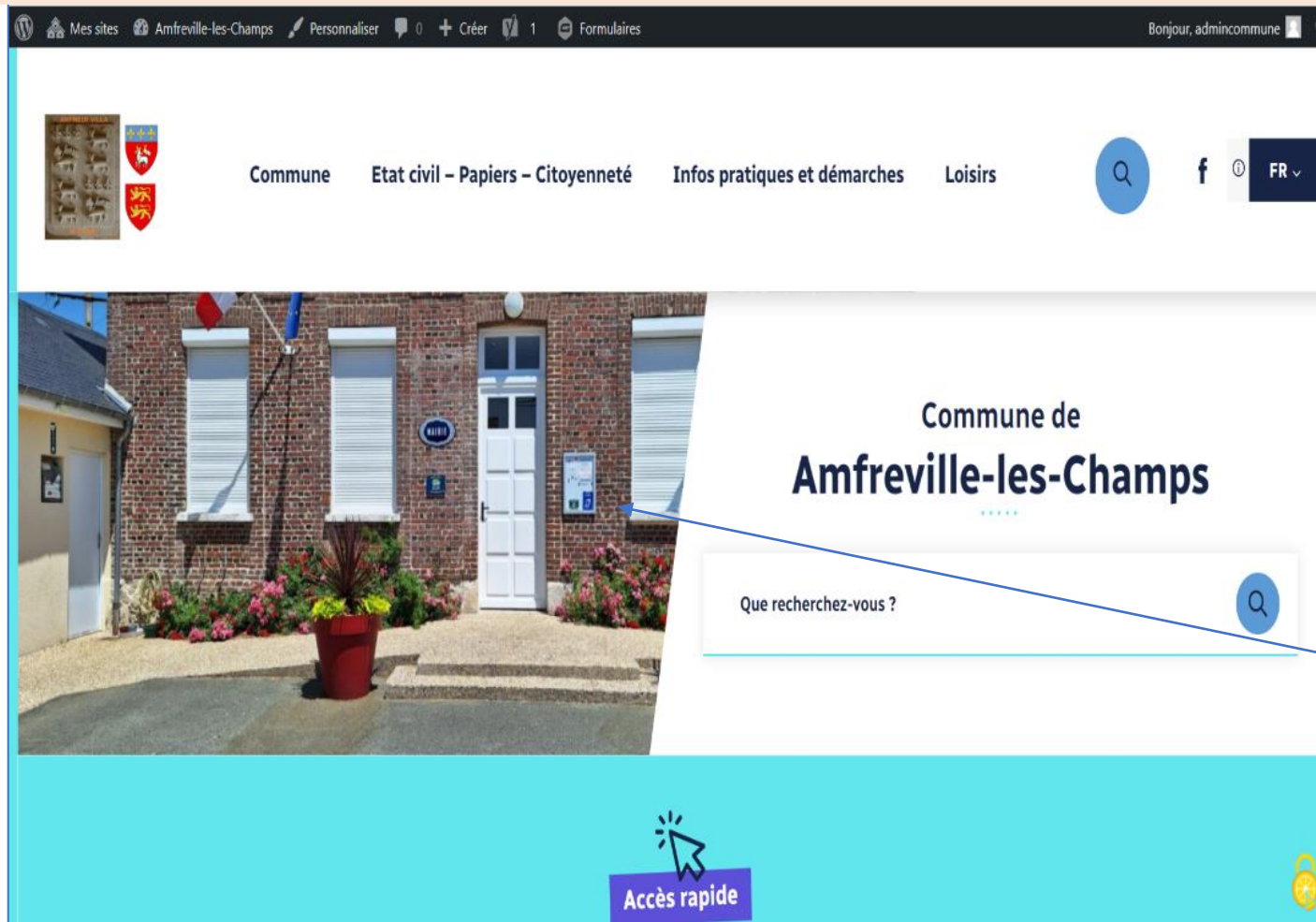


Mesdames et Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs les secrétaires de mairie,

Monsieur Simon BABRE, Préfet de l'Eure, vous convie à une réunion républicaine, le **vendredi 7 juillet 2023 à 12h30 à la résidence préfectorale**, autour d'un cocktail déjeunatoire.

Cette invitation est destinée à chacun des maires du département ainsi qu'au secrétaire de mairie ou, selon la taille de la commune, au directeur général des services.

Présence d'AMFREVILLE LES CHAMPS



Permanences mairie :

**Elles ne sont pas assurées
jusqu'à fin juillet pour cause de congés
sauf pour les urgences**

**Informations sur le panneau
de l'entrée de la mairie**

**Le site internet commun aux 28 communes de la CDCLA
est opérationnel depuis début juillet. Vous y trouverez
une mine d'informations pour toutes
vos questions et démarches. N'hésitez pas à le consulter**
<https://www.amfreville-les-champs27.fr/>

13. 16 JUILLET 2023

FOIRE À TOUT



14. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

14 juillet cérémonie

16 juillet Foire à tout (2 barnums prêtés par l'Agence de la Ruralité)

30 juillet exposition de Véhicules LE VERDAL


**3 septembre Visites organisées par les Amis des Monuments et Sites de l'Eure
Confluence vers Mesnils en Ouches**

9 septembre Concours de pétanque et jeux pour enfants (aire du Pressoir)

1 octobre Repas des Anciens

RASSEMBLEMENT AUTOMOBILE GLB

Rassemblement automobile GLB 

Deuxième édition du rassemblement GLB, qui aura lieu le 30 juillet de 9h à 17h .  En cas d'intempéries l'événement peut être repoussé au 6 août.

Événement autour de l'automobile, plus de 700 places d'exposants, parking visiteurs de 150 places.

Restauration sur place, village mécanique, château gonflable et piste de quad pour les plus jeunes. Pour les adultes des jeux autour de la mécanique.

Venez passer une magnifique journée autour de la passion automobile et mécanique, profitez en pour exposer vos petits jouets et échanger autour de la passion automobile.

Inscription:

3€ par véhicule, règlement sur place à l'entrée.

RASSEMBLEMENT AUTOMOBILE

À **AMFREVILLE-LES-CHAMPS**
(ROUTE DES ANDELYS 27380)

DIMANCHE 30 JUILLET 9H-17H

FOOD TRUK - JEUX GONFLABLES - VILLAGE MÉCANIQUE - BRASSEUR - PRODUITS LOCAUX



AMIS DES MONUMENTS ET SITES DE L'EURE

BP 90589 – 27025 EVREUX CEDEX

Tél. : 06 18 94 80 92

E-mail : info@amse.asso.fr

Association reconnue d'Utilité Publique

agrée pour la protection de l'environnement

Site Internet : www.amse.asso.fr

Une brochure
d'accompagnement
est en vente sur
chaque site

CONFLUENCE PATRIMOINE MECONNU DE L'EURE A MESNIL-EN-OUCHÉ Dimanche 3 septembre 2023

Visites gratuites - Parcours fléché à faire en toute liberté - Sites commentés de 10 h à 18 h



AMIS DES MONUMENTS ET SITES DE L'EURE



Dimanche 3 septembre 2023
Confluence, Patrimoine méconnu de l'Eure
à Mesnil-en-Ouche

Ajou, Beaumesnil, Gisay-la-Coudre,
Landepéreuse, La Roussière,
Saint-Aubin-le-Guichard,
Sainte-Marguerite-en-Ouche



Visites commentées gratuites de 10h à 18h